Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°17
27/05/2025

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade :** entre 3 et 12 Feuilles (BBCH 13-19). Majorité à plus de 5 feuilles (BBCH 15).
- **Limaces et oiseaux :** à surveiller pour les semis tardifs.
- **Autres :** surveillez les ravageurs du sol et les pucerons sur feuilles.
- **Pyrale :** le vol continue.
- **Sésamie :** vol en progression et se généralise.
- **Héliothis :** faibles captures.

Blés et orges d'hiver

- **Stade :** entre fin floraison (BBCH 69) et grain pâteux (BBCH 85).
- **Maladies foliaires :** peu d'évolution, la majorité des parcelles sont hors période de risque**.** Surveiller les rouilles notamment sur les variétés sensibles.
- **Fusarioses des épis** : stade de forte sensibilité dépassé.
- **Charbon nu :** présence significative, l'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées est à proscrire.
- **Cécidomyie orange :** fin de la période de risque.
- **Pucerons des épis :** présence faible, surveillez également la présence des auxiliaires.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade :** Entre début floraison et fin du stade limite d'avortement.
- **Pucerons verts :** Les pucerons sont présents dans les parcelles, surveillez leur développement, ainsi que la présence des auxiliaires.
- **Tordeuses :** Les vols se poursuivent, installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent et surveillez les vols.
- **Bruches :** Les observations se poursuivent, surveillez la présence de la bruche en période de risque.
- **Mildiou :** Faible présence.
- **Complexe ascochytose/bactériose/colletotrichum :** Surveiller l'apparition et le développement – clé de reconnaissance dans le BSV n°9.

Pois Chiche

- **Stade :** Entre le stade boutons floraux et début floraison (R1).
- **Heliothis :** Capture des premiers papillons.

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAITI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Pois Chiche
Créées		
Observées	10	6

Le temps s'annonce globalement chaud et ensoleillé avec retour de dégradation en fin de semaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 31	DIMANCHE 01	LUNDI 02
Poitiers	11° / 23° ➤ 20 km/h	12° / 26° ➤ 5 km/h	12° / 31° ➤ 10 km/h	17° / 28° ➤ 15 km/h	14° / 26° ➤ 15 km/h	15° / 23° ➤ 15 km/h
Niort	12° / 23° ➤ 20 km/h	12° / 27° ➤ 10 km/h	13° / 31° ➤ 10 km/h	18° / 28° ➤ 20 km/h	15° / 26° ➤ 15 km/h	14° / 23° ➤ 20 km/h
Saintes	11° / 25° ➤ 20 km/h	13° / 28° ➤ 10 km/h	13° / 33° ➤ 10 km/h	17° / 27° ➤ 20 km/h	15° / 24° ➤ 20 km/h	13° / 22° ➤ 20 km/h
Angoulême	11° / 26° ➤ 20 km/h	13° / 28° ➤ 5 km/h	15° / 32° ➤ 10 km/h	18° / 29° ➤ 15 km/h	15° / 26° ➤ 10 km/h	14° / 23° ➤ 15 km/h

LIENS UTILES

Abeilles – pollinisateurs Des auxiliaires à préserver

MAÏS

- **Stade phénologique et état de la culture**

Les stades sont très étalés et varient de moins de 3 feuilles (L3F : BBCH 13) à 12 feuilles (BBCH 19). La majorité des parcelles ont plus de 5 feuilles (BBCH 15).

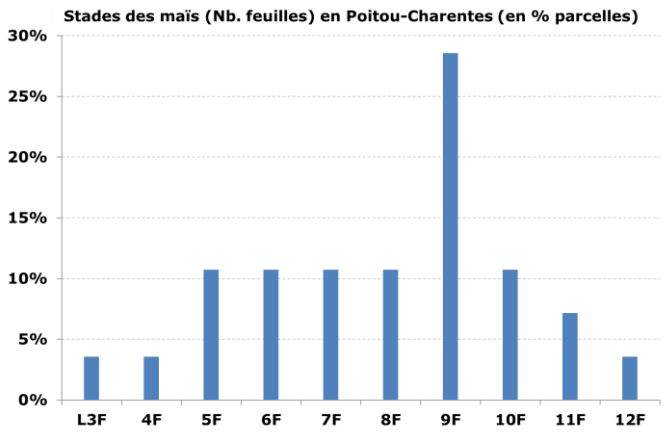

- **Limaces**

Quelques attaques de limaces (sous forme de traces) sont encore relevées dans 3 parcelles au stade 6 feuilles.

Le risque annuel calculé par le modèle climatique « Limace » a progressé mais reste à un niveau modéré, globalement en dessous du niveau de l'an dernier.

<u>Évaluation du risque</u> :

Le temps sec et chaud a réduit l'activité des limaces. La majorité des parcelles de maïs sont hors période de sensibilité à ce ravageur.

Surveillez les limaces et leurs attaques sur les maïs les plus jeunes ou en cours de levée.

- ## Oiseaux déprédateurs

Des dégâts significatifs sont notés dans une parcelle entre levée et 3 feuilles. D'autres attaques sous forme de trace sont encore notées dans 2 parcelles au stade 6 feuilles.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles**.

Le risque devient faible pour les parcelles précoces.

- ## Pucerons

Sitobion avenae est faiblement présent dans une parcelle à 6 feuilles. Le seuil est très loin d'être atteint dans ce type de parcelle.

Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
Methopolophium 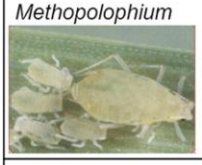	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. **Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.** Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. **<u>Observez à la face inférieure des feuilles</u>**
Sitobion avenae 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de *M.dirhodum* essentiellement par la couleur des **cornicules qui sont noires**	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. **Zone rougeâtre** foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

<u>Évaluation du risque</u> :

Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

- ## Autres ravageurs

<u>Taupins</u> : 4 parcelles du réseau en 16 et 17 relèvent des traces d'attaques en général. Des attaques importantes de ces ravageurs sont notées notamment sur tournesol en 17.

<u>Noctuelle terricole</u> : dégâts notables dans une parcelle en Charente.

- **Pyrale**

Plusieurs captures sont notées cette semaine pour les 21 pièges à phéromone en place. Ces captures varient de 1 à 13 papillons et se généralisent aux 4 départements. Les pièges lumineux enregistrent 49 papillons en Sud 86, 3 en sud 79 et 1 papillon en 17 (Cram-Chaban).

La recherche d'ooplaques (par FREDON-NA) dans 3 parcelles en sud Vienne a été infructueuse.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

<u>Évaluation du risque</u> :

Le vol se généralise et le temps chaud annoncé va activer l'émergence dans l'ensemble des situations.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement.

Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. Téléchargez la liste.

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

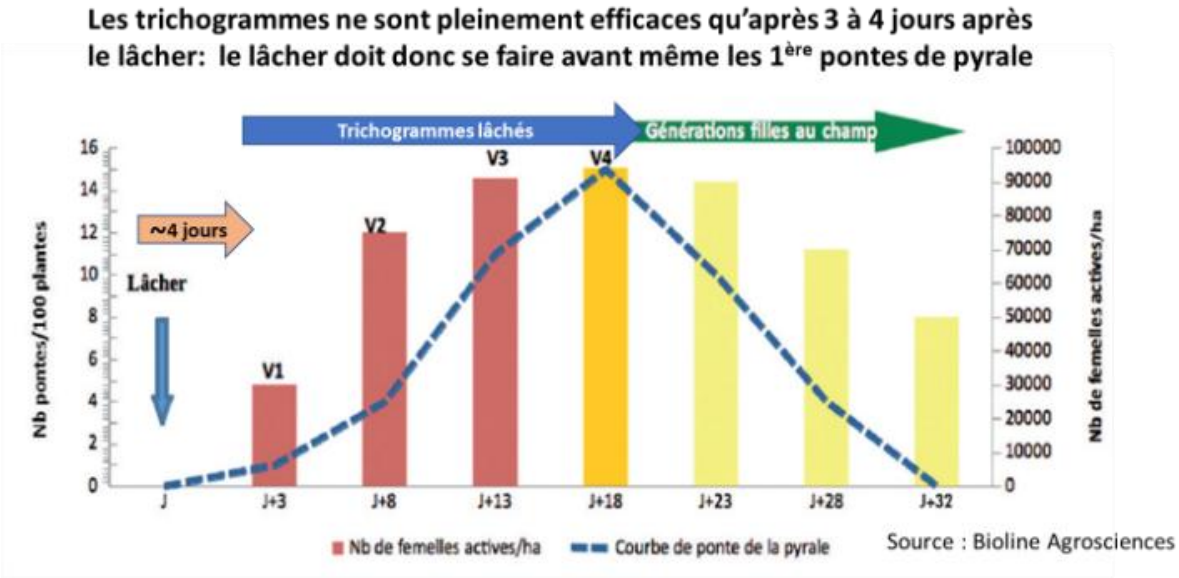

- **Sésamie du maïs**

Des captures variables de 1 à 9 sésamie/piège, sont notées dans 11 des 22 pièges à phéromone. Avec 1,6 papillon/piège le vol reste constant par rapport à la semaine précédente (1,8 papillon/piège). Le vol de la 1ère génération se poursuit.

Le modèle Nona prévoit le vol de 50 % des populations de sésamie du 21 mai (en Charente-Maritime) au 3 juin (en Vienne).

La présence de pied de pontes est signalée dans l'Aunis en Charente-Maritime (photo d'attaque ci-contre).

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque

Le vol de la sésamie se poursuit dans l'ensemble des secteurs de Poitou-Charentes et va s'intensifier avec l'augmentation des températures annoncées. Risque de pied de ponte est à considérer localement.

Les conditions climatiques restent favorables pour le vol et pour la ponte notamment dans la partie sud qui est en avance par rapport aux départements 79 et 86. Surveillez les dégâts liés aux pieds de pontes.

Le risque sésamie est en progression, il devient modéré à fort dans la partie sud Poitou-Charentes et faible à modéré dans la partie nord. Selon les secteurs, la gestion de la sésamie doit être prioritaire à celle de la Pyrale dans les 4 départements.

Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. Téléchargez la liste.

- **Héliothis sur maïs**

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Les conditions climatiques de 2024 ont permis l'apparition d'attaque de ce ravageur sur le maïs dans de nombreux secteurs de Poitou-Charentes. Un réseau de surveillance est mis en place grâce aux observateurs de ce BSV.

2 papillons sont capturés dans 1 des 5 pièges. La mise en place des autres pièges est en cours.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- Fiche Ephytia
- Fiches accidents du maïs

Blés et orges d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés varient entre fin floraison (BBCH 69) et grain pâteux (BBCH 85).

Les orges du réseau sont entre le stade grain laiteux (BBCH 75) et le stade grain pâteux mou (BBCH 85). Les orges présentent des surfaces foliaires encore vertes dans de nombreuses parcelles.

Toutes les parcelles d'orges d'hiver sont hors période de sensibilité aux maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.

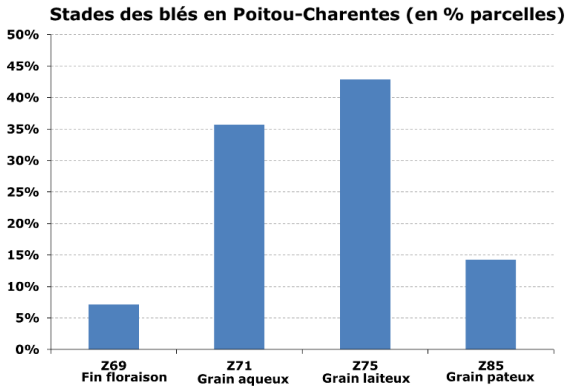

• Maladies foliaires

Peu de notations de maladies sont remontées dans la base pour cette semaine.

- Septoriose : les symptômes sont en progression sur les F3 et les F2, mais les intensités d'attaques restent faibles sur ces feuilles (excepté les situations sans protection foliaire où la maladie est généralisée). La F1 est majoritairement saine et les surfaces vertes notamment des F1 et des F2 sont globalement préservées.

- Rouille jaune : notée dans une parcelle en Vienne.

- Rouille brune : notée dans une parcelle en Vienne.

- Maladie foliaire de l'orge : l'helminthosporiose, la rhynchosporiose et la rouille naine sont signalées sur les feuilles basses. La gestion de ces maladies a été effectuée pour la majorité des situations. La ramulariose ainsi que les grillures polliniques sont maintenant présentes sur de nombreuses parcelles.

Évaluation du risque

La majorité des orges d'hiver sont hors période de risque et les parcelles de blé approchent de la fin de période de sensibilité aux maladies foliaires et bien que les symptômes soient présents, il n'est plus justifié de reconsidérer le risque lié aux maladies foliaires à ce stade.

On considère globalement qu'une intervention de protection contre les maladies foliaires du blé n'est plus valorisée après la chute des étamines soit 15 jours à 3 semaines après l'épiaison sauf cas particulier. Les interventions tardives sont à réserver aux situations favorables (sols profonds à pression maladie importante).

Par ailleurs, en Poitou-Charentes, le cycle est fréquemment écourté par l'échaudage qui réduit la période de protection à couvrir.

Surveillez l'évolution des maladies foliaires notamment des rouilles et de la septoriose pour les situations tardives.

Méthodes alternatives.

Choix variétal : utiliser des variétés plus tolérantes, retarder les dates des semis.

Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. Téléchargez la liste.

• Fusarioses des épis de blé

Excepté les rares parcelles tardives, toutes les parcelles ont dépassé le stade début floraison (stade à forte sensibilité aux fusarioses).

Période de risque : début floraison, dès la sortie des premières étamines.

Seuil indicatif du risque :
Pas de seuil mais la grille de risque agronomique d'ARVALIS, combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Cette grille aide à évaluer le risque d'accumulation de toxines nommées déoxynivalenol (DON), dans les grains, lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation (cf. BSV n°14). Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.

Évaluation du risque :

Les blés tendres comme les blés durs sont **hors période de risque**, le risque dépendant de la situation agronomique et de la coïncidence entre la floraison des blés et les périodes pluvieuses. Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse).

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).

ATTENTION : Depuis le 1er janvier 2024, les seuils des niveaux de mycotoxines (DON) ont être abaissés au niveau Européen. Pour exemple, le seuil pour le blé tendre passe de 1250 µg/kg à 1000 µg/kg. Tous les seuils sont consultables sur le site de l'Union Européenne **ici**

Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. Téléchargez la liste.

• Charbon nu sur orge d'hiver

Des épis charbonnés sont observés dans 1 des parcelles de Poitou-Charentes. Les signalements de cette campagne semblent dépasser ceux des 5 dernières années.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. **L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire**.

• Cécidomyie orange sur blés

Toutes les parcelles sont hors période de risque.

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Temps orageux sans vent et lourd (avec des T° >15°C)

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

Évaluation du risque :

En général, le risque est faible à ce stade notamment pour les variétés résistantes aux cécidomyies orange et pour les secteurs non concernés par la présence de ravageur.

Méthodes alternatives :

Utilisez des variétés résistantes qui ne nécessitent pas de protection contre ce parasite.

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts...

Liste des variétés résistantes aux cécidomyies orange (Source : Arvalis)

AGENOR	GREKAU	LG ASTERION	PRESTANCE	SPACIUM
AUTRICUM	GRIMM	LG AURIGA	PROVIDENCE	SU ADDICTION
CELEBRITY	INTENSITY	LG SKYSCRAPER	RGT MONTECARLO	SU HYREAL (h)
CHRISTOPH	JERIKO	OBIWAN	RGT PERKUSSIO	SY ADMIRATION
CROSSWAY	KWS ASTRUM	OREGRAIN	RGT TWEETEO	SY ADORATION
DJANGO	KWS TEORUM	PILIER	RGT VIVENDO	SY PASSION
FILON	KWS ULTIM	PONDOR	RGT VOLUPTO	TENOR
GARFIELD	LG AIKIDO	POSITIV	RUBISKO	

Variété nouvellement confirmée resistante

- **Pucerons des épis**

Ils sont présents sur 1% des épis dans 2 parcelles observées.

La présence des Auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes (photo ci-contre), n'est pas encore signalée sur les épis du blé, mais ces derniers peuvent être présents actuellement sur les cultures mitoyennes comme le pois ou le colza.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxilaires qui, ces dernières années ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.

<u>Évaluation du risque</u> :

Les parcelles de blé sont en période de risque et l'infestation est à son début. Surveillez la progression des pucerons sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le **risque est actuellement faible**.

L'observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

B **Des produits de biocontrôle existent :** les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. Téléchargez la liste.

- **Autres ravageurs**

Criocères ou léma (photo ci-contre) : leurs attaques sont signalées dans de nombreuses parcelles. Ces attaques n'affectent généralement pas le rendement.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Cette semaine, 10 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les gousses sont visibles et se remplissent ; certaines parcelles plus avancées ont atteint la fin du stade limite d'avortement.

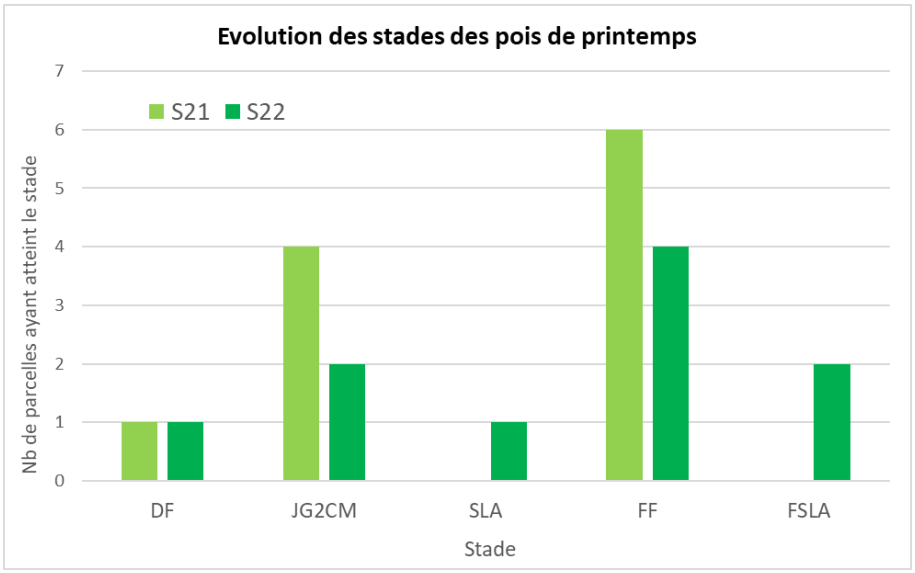

Evolution des stades des pois de printemps

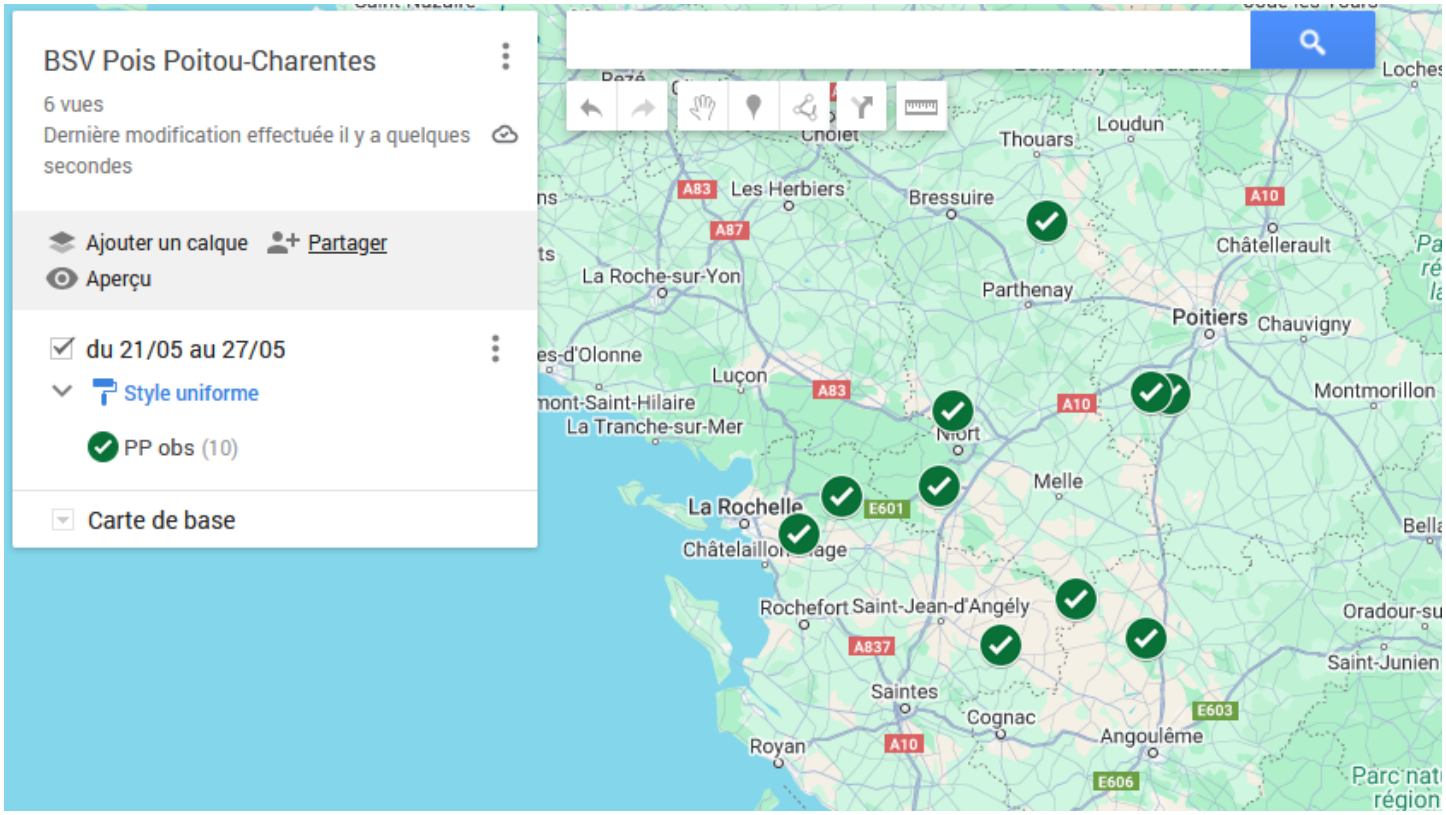

Carte des parcelles de pois observées du 21 au 27 mai 2025

- **Puceron vert du pois** (*Acyrthosiphon pisum*)

Les pucerons verts sont observés cette semaine sur une parcelle du réseau, à la note de 2 : 11 à 20 individus par plante.

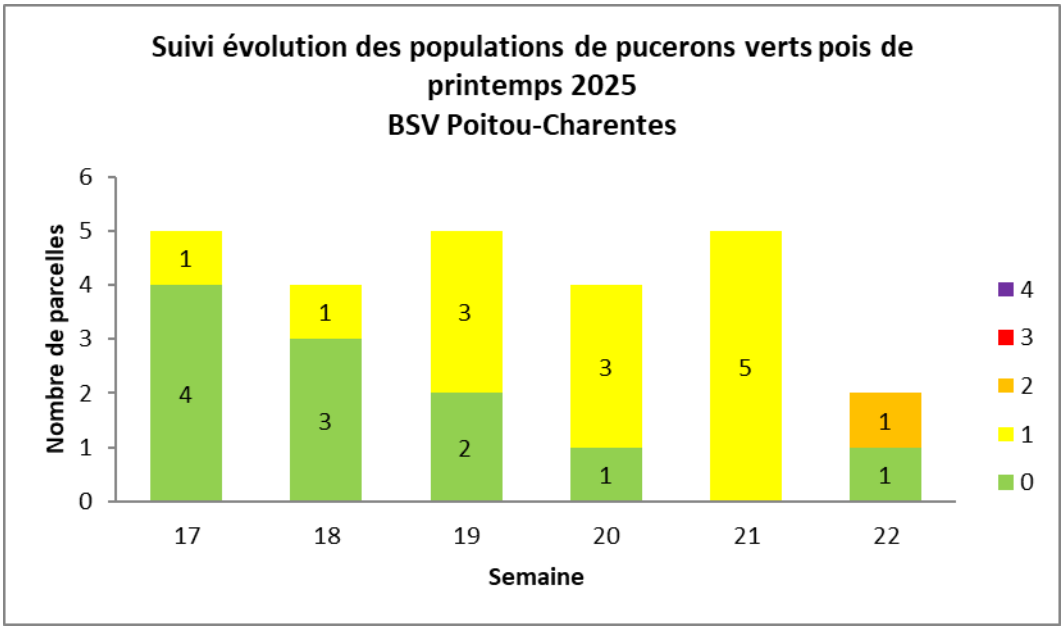

<u>Période de risque</u> : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

<u>Seuil indicatif de risque</u> :
Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est **de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;**
De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;
À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes…).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maitriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque

Avec les informations disponibles, le risque est **faible** à **modéré** : les pucerons sont présents et la pression est variable.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes…) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

- **Tordeuse du pois**

Des tordeuses ont été capturées sur 5 parcelles de pois de printemps. Les captures vont de 6 à 111 papillons piégés cette semaine. Deux parcelles sont au-dessus du seuil pour l'alimentation humaine, mais aucune n'a atteint le seuil pour l'alimentation animale.
Pensez à suivre régulièrement les captures afin de quantifier les dynamiques de vol.

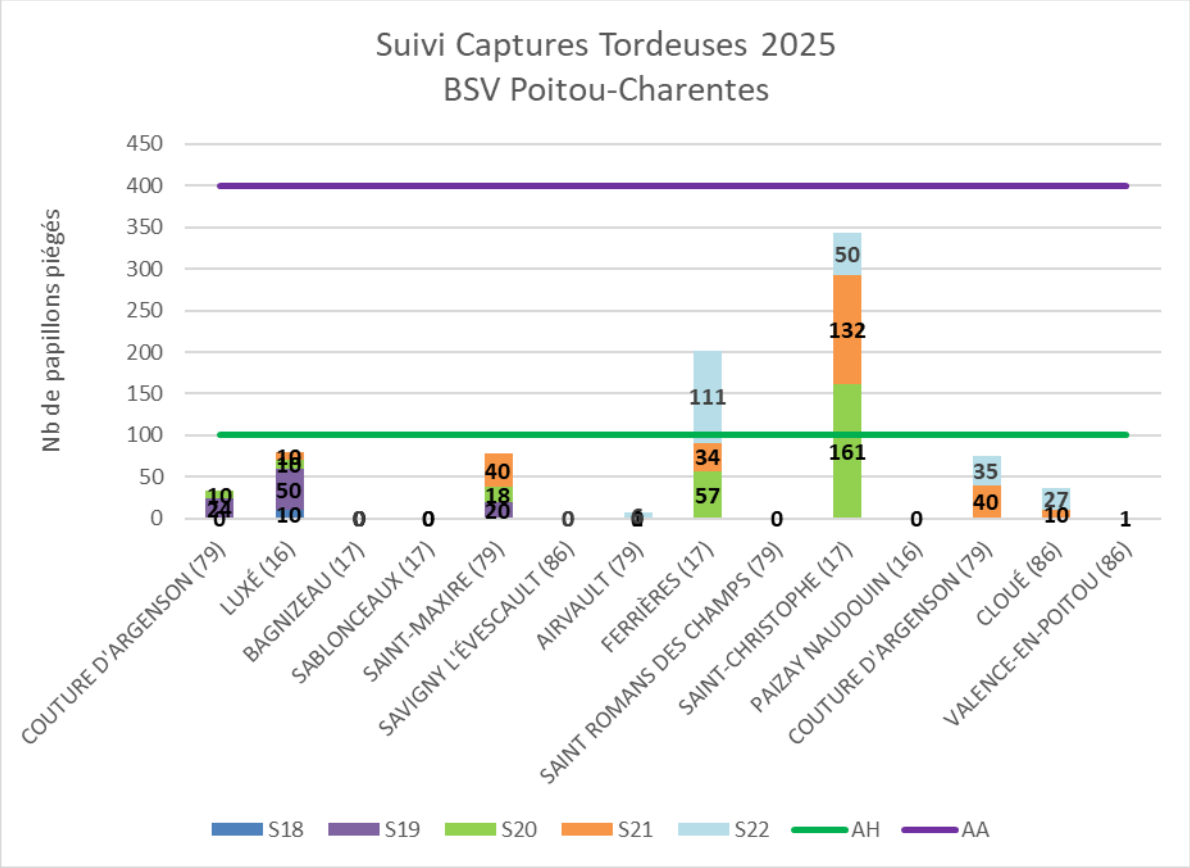

Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**
Seuil indicatif de risque :
Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.
Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61).**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **modéré** : les pois sont dans la période de risque, et les vols se poursuivent.
Installez vos pièges à phéromones dès le début floraison et relevez-les toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.

- **Bruche du pois** (*Bruchus pisorum*)

Cette semaine les bruches sont observées dans 2 parcelles du réseau.
La majorité des parcelles de pois atteint et dépasse le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).
La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **modéré** : les pois sont dans la période de risque.
Surveillez attentivement la présence de bruches dans les parcelles de pois à partir du stade JG2CM, notamment avec les températures supérieures à 20°C annoncées cette semaine.

Bruche sur pois de printemps (FREDON Nouvelle Aquitaine)

- **Mildiou du pois**

Le mildiou du pois (contaminations secondaires) n'est pas observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque :
Le mildiou doit être observé :
- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque :

Le risque est **faible** : le temps sec et ensoleillé limite le développement du mildiou.

A surveiller en cas de temps gris et doux.

- **Complexe ascochytose/bactériose/colletotrichum**

La présence d'ascochytose est observée sur 6 parcelles de pois de printemps cette semaine, à une intensité faible.

Période de risque :
De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque :

Le risque est **faible** à **modéré** : le temps sec et ensoleillé limite le développement des maladies hivernales, que ce soit de l'ascochytose, de la bactériose ou du colletotrichum.

Surveillez vos parcelles, en cas d'alternance de temps humide et doux.

La clé de reconnaissance des maladies aériennes du pois est accessible dans le BSV n°9 pour plus d'informations.

Pois Chiche

- **Stade**

Cette semaine, 5 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les stades des pois chiches vont de boutons floraux à début floraison.

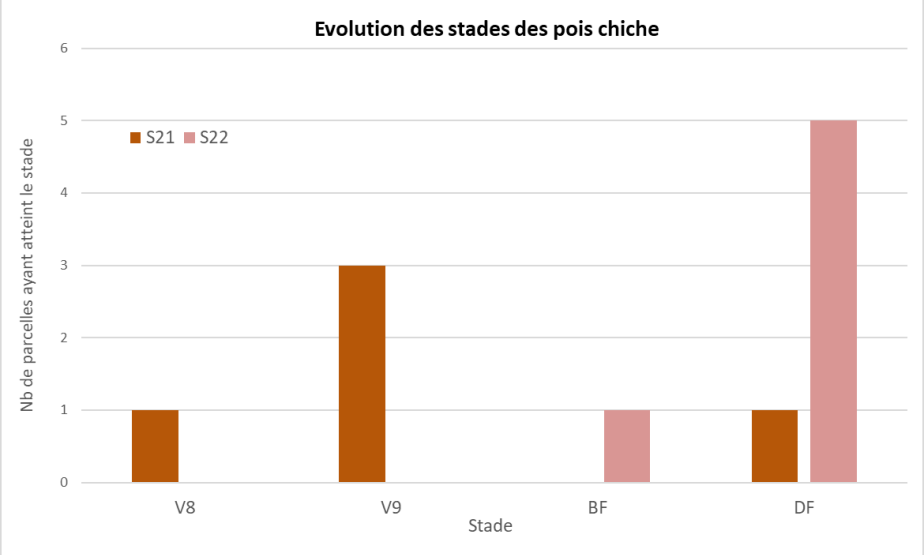

Evolution des stades des pois chiche

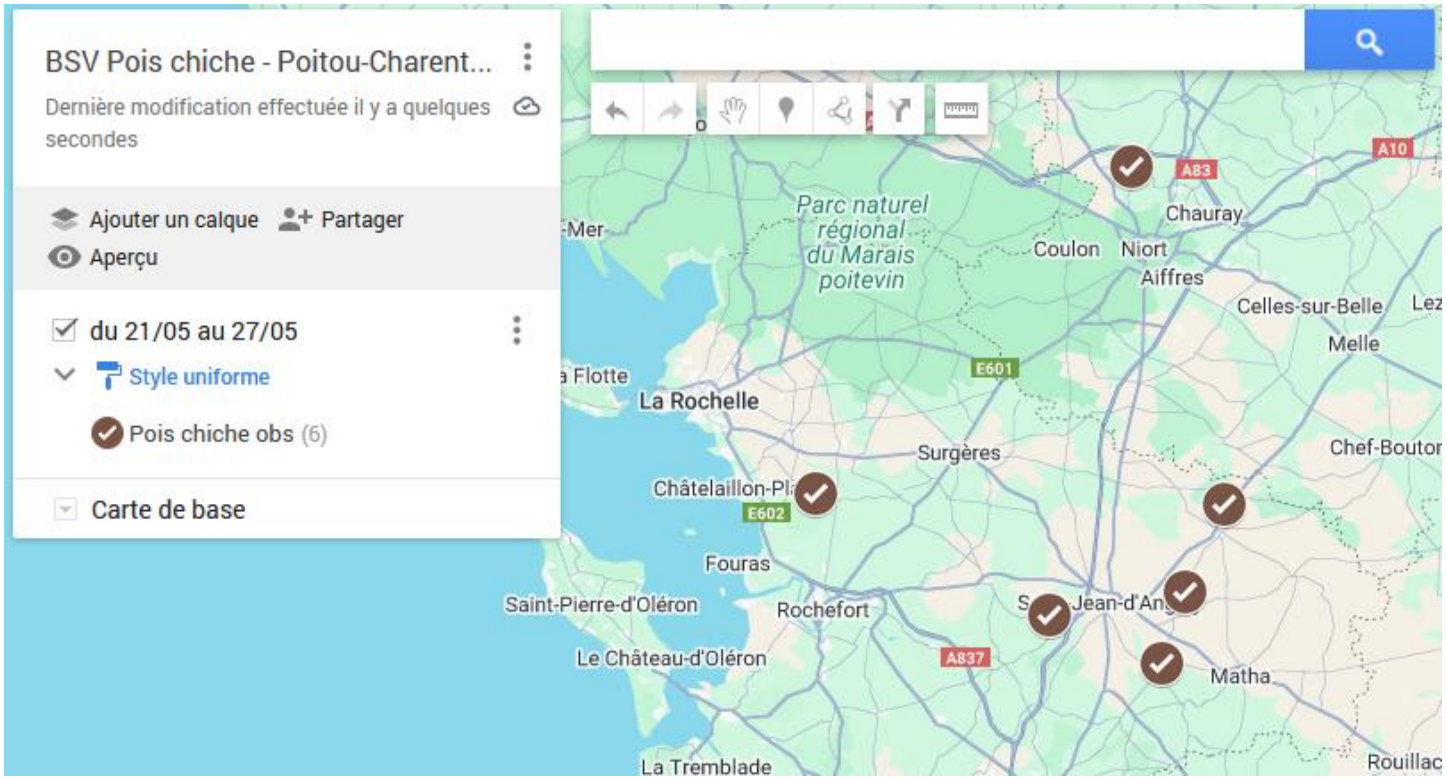

Carte des parcelles de pois chiche observées du 21 au 27 mai 2025

- **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation qui permettent de détecter la présence de papillons et de suivre les vols.
Les pièges sont en cours de mise en place dans les parcelles. Ils sont à positionner à partir de début floraison.
Cette semaine, 1 à 2 papillons sont capturés.

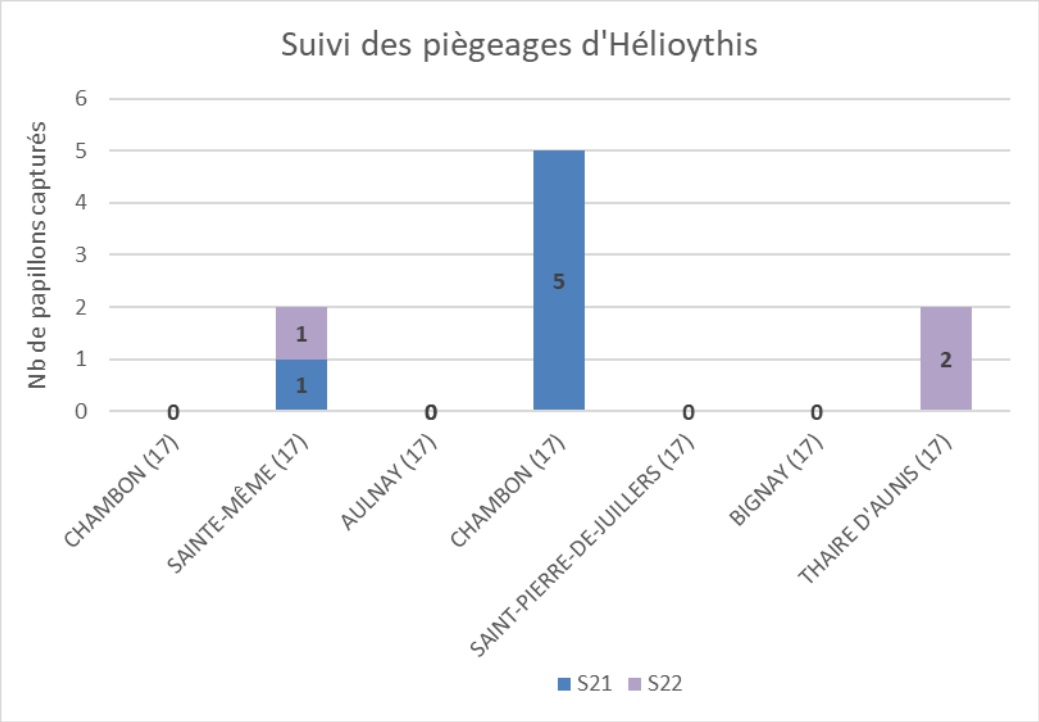

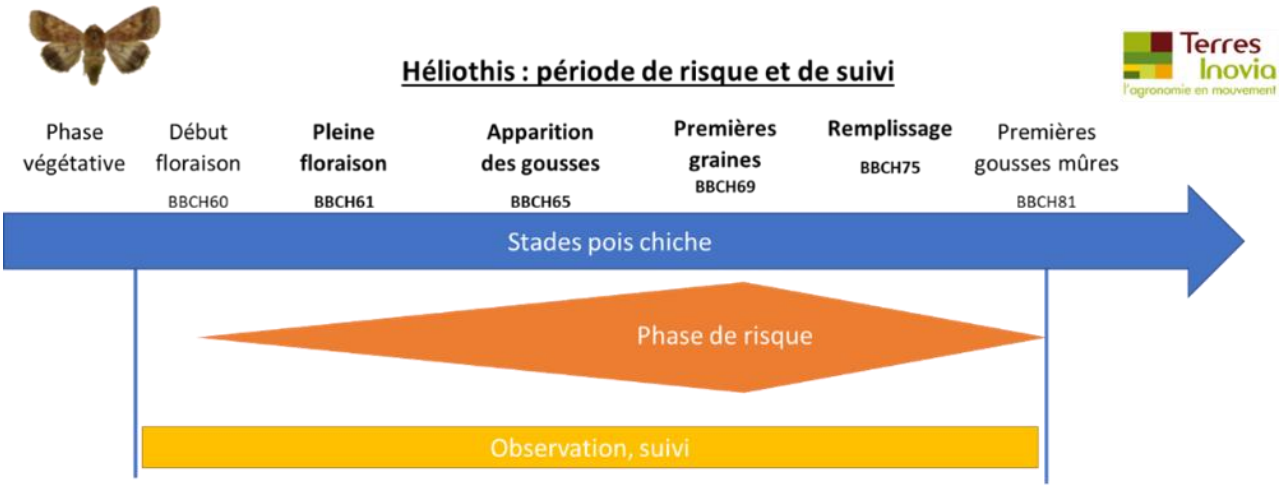

Papillon *d'H. armigera* - Photo FREDON Aquitaine

Chenilles *d'H. armigera* dans gousses de pois chiche - Photo Terres Inovia

<u>Évaluation du risque</u> :

Le risque est **faible** : si les premiers papillons sont capturés, l'absence de gousses (et de graines) limite le risque. Soyez vigilants dès l'apparition des premières gousses, par temps sec et ensoleillé.

- **Autres ravageurs du pois chiche**

Cette semaine des traces de présence de mouches mineuses sont signalées dans une parcelle du réseau à SAINT-MAXIRE (79).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 16, CA 17, CA 79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Coopérative de Matha, EI.BOTET, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Groupe CA17-CA79, ISIDORE, Lycée Agricole Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS Lamy-Bienaimé, SOUFFLET AGRICULTURE, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".